servir de cette expression sans manquer au langage parlementaire — plusieurs exposés financiers de fantaisie. Eh bion! sans vouloir mettre en doute l'exactitude d'aucuns de ces exposés, je me permettrai de demander aux hon. messieurs qui les ont fait s'ils ont vraiment calculé ce que nous aurons à payer quand nous aurons été avalés par notre voisin qui demeure au sud de la ligne 450, -ou, pour me servir de l'expression de l'hon, et vaillant chevalier, l'hon. Premier, après que nous aurons parcouru le plan incliné et serons enc'avés dans la république voisine? Pour ma part, je dis que ce sersit occuper une position tout à fait méprisable. Relativement au changement qui fait disparaître le conseil législatif électif,-changement qu'on a si longuement discuté,-je suis d'opinion que cette conclusion est la meilleure que les délégués pouvaient adopter; cette opinion n'implique pas chez moi un changement, et je puis en appeler à un hon. membre de cette chambre si, une demi-heure avant de preudre mon siége dans cette enceinte, je ne lui ai pas déclaré que, bien que je considérais qu'il soit injuste de parler en mal d'un pont sur lequel on a traversé en toute securité, j'étais cependant opposé à l'application du principe électif à cette chamtre. Je ne partage pas non plus les sentiments que j'ai entendu exprimer par plusieurs hon, membres de cette chambre relativement à la position que nous occupons; car je n'ai jamais compris que je ne suis ici que le simple délégué des habitants d'Inkerman, obéissant, quand il s'agit de voter, aux ficelles que pourraient me tirer les plus actifs politiqueurs de tel ou tel village de mon collége électoral. Au contraire, massieurs, j'ai toujours pensé que, comme représentant de ma division, je devais employer mes humbles talents à législater pour l'avantage de tout le pays, et je n'aurais jamais accepté mon mandat à des conditions autres que celles-là. messieurs, je ne vous retiendrai pas pour vous répéter ce que d'autres vous ont dit beaucoup mieux que je ne pourrais le faire moi-même ; je me contenterai de vous remercier pour les quelques minutes d'attention que vous m'avez accordé avec tant de bienveillance, et je termine en formulant ainsi mes explications: je vote pour la confédération parce que je considère qu'elle est essentielle à l'existence de notre connexion avec la Gravde-Bretagne,—connexion pour laquelle, moi pour un, je suis prêt à faire beaucoup de sacrifices. (Ecoutes | écoutes !)

L'Hon. M. BLAKE-Je sens qu'il est de mon devoir, hon. messieurs, de faire quelques remarques sur la question générale de fédération, avant que le vote ne soit pris On a beaucoup parlé de la manière dont le projet était né. On a dit que les hon. messieurs qui composent l'administration s'étaient constitués d'eux-mêmes. Eh bien ! je maintiens qu'il est tout à fait déloyal d'accuser d'hon. messieurs qui, comme membres du gouvernement, ont étudié cette question à la demande de son excellence le gouverneurgénéral, avec le désir sincère de faire tout ce qu'il est possible de faire pour promouvoir les intérêts du Canada, de les accuser, dis-je, d'y apporter trop de précipitation, surtout quand la question est entourée de tant de difficultés. Bien que j'aie été partisan de l'union des provinces depuis un grand nombres d'années, cependant je suis bien prêt à admettre qu'il y a dans ces résolutions certains détails qui me répugnent beaucoup. Je fais partieulièrement allusion à l'abandon du principe électif qui se trouve dans la constitution de cette branche de la législature. J'ai toujours été en faveur de l'application du principe électif au conseil législatif, et une très grande partie de mes commettants sont aussi en faveur de ce principe. Je suis opposé à la construction du chemin de fer intercolonial, parce qu'il entraînera une dépense énorme pour le pays, non seulement pour le présent, mais aussi pour les temps futurs. Je pense que cette dépense sera tellement considérable. qu'elle obérera fortement nos finances, qui sont aujourd'hui si peu en état de faire face à cette charge, et que le chemin ne sera que de peu d'utilité au pays. On a dit et répété sur tous les tons que ce sujet n'était pas compris par le peuple. Quant à cela, je ne puis parler que pour ma localité. Avant de venir ici, je visitui mon collége électoral et conversai avec un très grand nombre des principaux membres de tous les partis politiques, et tous, sans une seule exception, me pressèrent de voter en faveur de la confédération. (Ecoutes ! écoutes !) Je leur signalai les objections que j'avais au projet. Je leur dis que je désapprouvais la clause qui mettait de côté le principe électif; celle qui voulait la construction du chemin de fer intercolonial, et que j'étais opposé à l'augmentation de dépenses nécessitée par le maintien de deux gouvernements différents. Je leur fis part de toutes ces objections et de plusieurs autres encore, mais, malgré cela, ils me répondirent qu'il valait infiniment mieux accepter